

**DÉPARTEMENT DES PYRENEES ATLANTIQUES
ARRONDISSEMENT DE PAU**

MAIRIE D'ORTHEZ

EXTRAIT du Registre des délibérations du Conseil municipal

SÉANCE DU 27 JUIN 2023

Présents : M. HANON, Maire-président, M. GROUSSET, Mme LEMBEZAT, MM. DESPLAT, BOUNINE, Mme ROUSSET-GOMEZ, M. SENSEBE, Mme DE MORO, M. LABORDE, adjoints, Mme PICHAUREAU, M. ARENAS, Mmes FOURQUET, LABORDE, MM. DUPOUY, CARRERE, WILS, VIVES, Mme LAMAZERE, M. COSTEDOAT, Mme MARQUEHOSSE, M. RAMALHO, Mmes JANNEL, MUSEL, MM. CONEJERO, BERGES, DELTEIL, LABENNE, MELIANDE

Absents mais ayant donné pouvoir : Mme BAYLE-LASSERRE (pouvoir à M. DESPLAT), M. ETCHEBERTS (pouvoir à M. LABORDE), Mmes BOUBARNE (pouvoir à Mme ROUSSET-GOMEZ), DARSAUT (pouvoir à Mme LAMAZERE), DOMBLIDES (pouvoir à M. MELIANDE)

Secrétaire de séance : M. RAMALHO

23 – 82 - REGLEMENT DU DOMMAGE CAUSÉ AU RESEAU GRDF

Rapport présenté par Monsieur SENSEBE, président de la régie de l'eau et de l'assainissement :

Un dommage aux infrastructures de GRDF est survenu le 09/02/2023 sur leur réseau situé au 8 rue des Courtilles à Orthez. Ce sinistre a été causé par un engin de la régie des eaux qui a sectionné une canalisation de distribution enterrée.

Considérant la demande d'indemnisation de la société GRDF en date du 9 mars 2023,

Considérant que la responsabilité de la ville d'Orthez/Sainte-Suzanne est engagée en raison de l'utilisation d'un engin de la régie des eaux qui effectuait des travaux sur les lieux du sinistre,

Considérant que le montant total des dommages a été chiffré à 6 354,89 € T.T.C.,

Considérant que les crédits nécessaires ont été inscrits au budget primitif 2023 de l'eau,

Après l'avis favorable du Conseil d'exploitation, qui s'est réuni le 21 juin 2023, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte l'indemnisation du sinistre pour un montant de 6 354,89 € à la société GRDF. Cette dépense sera imputée sur le budget de l'eau.

**Ainsi fait et délibéré à ORTHEZ, le 27 juin 2023
Et tous les membres présents ont signé
Pour copie conforme et certificat d'affiche.**

**Le Maire d'ORTHEZ,
Emmanuel HANON**

Publiée le

